

1.



Une image pour commencer



■ René MAGRITTE, *La clairvoyance* (1936)

Avec cette toile, Magritte s'interroge, nous interroge sur la nature de l'art. Dans une troublante mise en abyme (le tableau dans le tableau) avec autoportrait, il fait de l'artiste un homme plus « clairvoyant » que les autres, un homme qui verrait mieux ou plus loin que les autres, un homme qui verrait ce que les autres ne voient pas, ou pas encore.

Cette toile nous invite à nous poser la question de ce sujet du baccalauréat : **rendre visible l'invisible, est-ce la vocation de l'art ?**

2.



Définitions et distinctions

■ Sur l'histoire et l'étymologie du mot « art », lire la fiche « Brève histoire du mot et du concept d'« art » ».

■ Le mot « art » a trois grandes significations, qui sont liées :

1. Au premier sens, l'*art* est à distinguer de la *nature*. On retrouve surtout ce sens avec les adjectifs « naturel » et « artificiel », ou encore dans le mot « artifice » : par exemple, un feu d'artifice est un feu artificiel, non naturel.

2. Au deuxième sens, « art » est à peu près synonyme de « technique ». Par exemple, l'*artisanat* est une technique de fabrication d'objets. Sun Tzu (général chinois, V^e siècle av. J.-C.) a écrit *L'art de la guerre*. Un « art martial » (de Mars, dieu romain de la guerre) est un ensemble de techniques de combat. Schopenhauer (philosophe allemand du XIX^e siècle) a écrit *L'art d'avoir toujours raison* et *L'art d'être heureux*. Sur ce deuxième sens, voir le chapitre sur la technique.

3. Le troisième sens, le plus fréquent aujourd'hui, est le sens artistique : l'art des artistes. Il existe de nombreuses formes d'art en ce sens, et il n'est pas simple d'en donner une définition qui les englobe toutes (voir partie 3.1.). Hegel, philosophe allemand du XIX^e siècle, a établi dans ses *Leçons sur l'esthétique* une liste de cinq grandes formes d'« arts particuliers » :

- L'*architecture* (même si cet art est soumis à des contraintes non artistiques).
- La *sculpture* (en marbre, en argile, en bronze, etc.).
- La *peinture* (et ses dérivés : la gravure, le dessin, etc.).
- La *musique* (qui peut être chorale, instrumentale, ou les deux).
- La *poésie* (et plus globalement la littérature, en incluant le roman, la nouvelle, le théâtre).

On ajoute traditionnellement la *danse* pour constituer les six formes d'arts classiques.

Cette liste des six arts classiques se complète par le « septième art » : la *cinéma*, le « huitième art » : la *photographie*, la *radio* ou la *télévision* et le « neuvième art » : la *bande dessinée*.

La photographie, la radio, le cinéma et la télévision ne sont toutefois pas des arts en tant que tels, mais des techniques (voir le chapitre sur la technique). Ces techniques peuvent être utilisées pour faire de l'art (photographie d'art, fiction radiophonique, cinéma de fiction, téléfilm) ou autre chose (photoreportage, reportage radio ou vidéo, documentaire, publicité, etc.).

Cette classification est par ailleurs très “occidentalo-centrée” : par exemple, dans le monde arabe et en Extrême-Orient, la *calligraphie* est un art majeur (elle ne relève pas de la peinture).

Mais en fait la liste des formes d’art est beaucoup plus longue. Elle inclut notamment les *arts du spectacle* : le *théâtre* en tant que spectacle (et non en tant qu’œuvre littéraire), l’*opéra*, le *cirque*, l’*illusionnisme*, les *spectacles de rue*, les *performances*, les *happenings* (spectacle auxquels les spectateurs participent activement), etc.

Depuis le XX^e siècle se sont ajoutées de nombreuses formes d’art, par exemple :

- Les *installations* (espace intérieur ou extérieur occupé par des objets, des lumières, du son...)
- Le *ready-made* (objets initialement non artistiques présentés comme des œuvres d’art)
- Le *body art* (forme d’art dans laquelle le corps de l’artiste est le support artistique)
- Le *land art* (œuvres réalisées dans un milieu naturel, avec des matériaux naturels)
- Le *street art* (œuvres réalisées en milieu urbain : graffiti, détournement de mobilier urbain...)

■ L’**interprétation** d’une création artistique consiste à lui donner une ou plusieurs *significations*. Cette interprétation est parfois évidente (dans l’art religieux par exemple), parfois beaucoup moins (dans l’art non figuratif notamment). Une même création artistique est souvent susceptible de recevoir plusieurs interprétations différentes, voire contradictoires.

■ L’**esthétique** est la branche de la philosophie ayant pour objets l’art (au sens 3) et le beau. On parle également de *jugement esthétique* (beau / laid), d’*émotion esthétique* (ressentie par exemple face à une œuvre d’art, un paysage...). Au sens courant, « esthétique » est synonyme de « beau ».

☉ **Principaux REPÈRES en lien avec l’art :**

1. Abstrait / concret 2. Formel / matériel

3.



Problèmes et doctrines classiques

3.1. Comment peut-on définir l’art (au sens 3) ?

■ Dès que le concept de « beaux-arts » a été forgé (voir la fiche « Brève histoire du mot et du concept d’“art” »), les philosophes ont défini l’art par la beauté : l’artiste doit créer de belles choses, ou du moins de belles *représentations*. Ainsi Kant écrit-il : ☐ « Une beauté naturelle est une belle chose ; la beauté artistique est une belle représentation d’une chose. [...] Les beaux-arts montrent leur supériorité [sur la nature] précisément en ceci qu’ils donnent une belle description de choses qui, dans la nature, seraient laides ou déplaisantes. Les furies, les maladies, les dévastations de la guerre, etc. peuvent, en tant que choses nuisibles, être décrites de très belle façon et peuvent même être représentées par des peintures. » (*Critique de la faculté de juger*). Il peut donc y avoir, grâce à une œuvre d’art, une *belle représentation* d’une *chose laide* (monstres, etc.). Voir par exemple le tableau d’Otto Dix, *La guerre* (1932).

Kant distingue par ailleurs, également dans la *Critique de la faculté de juger* (§ 16), la « beauté libre » et la « beauté adhérente ». La beauté est « libre » au sens où elle peut prendre n’importe quelle forme. Par exemple, une fleur peut être belle quelles que soient sa forme, sa taille, ses couleurs (sauf pour le botaniste). La beauté « adhérente » repose sur ce que doit être l’objet pour répondre à sa *finalité*. Ainsi un cheval, une femme ou une église ne sont beaux que s’ils sont adaptés à leur fonction : courir, faire des enfants, accueillir des cérémonies religieuses. Une œuvre d’art ne les représentera comme beaux que si elle les montre conformes à cette fonction.

■ Mais l’*art contemporain* a complètement bouleversé cette conception de l’art en rapport avec la beauté, dont il se soucie rarement. Voir sur ce point la ressource complémentaire 8. Il faut donc donner une définition de l’art qui soit valable pour toutes les formes qu’il prend. Ce qui semble commun à toutes les formes d’art, c’est qu’elles cherchent à provoquer une ou des *émotions*. Mais ces émotions sont *artificielles*, au sens où elles ne surviennent pas naturellement, spontanément : provoquées par le contact avec une création artistique, elles disparaissent dès que ce contact prend fin. On peut donc définir l’art comme **l’ensemble des productions humaines visant à provoquer des émotions artificielles**. Parmi ces émotions, il y a certes la *beauté*, la *joie*, mais

aussi l'*étonnement*, la *laideur*, la *peur*, la *tristesse*, le *mystère*, etc.

La *tristesse* qu'on ressent face à certaines créations artistiques, au théâtre (la tragédie), mais aussi dans la musique, le roman, le cinéma, etc. montre la dimension *artificielle* des émotions provoqués par l'art et explique que *la tristesse dans l'art peut paradoxalement être agréable*, ce qui ne peut pas être le cas d'une tristesse "naturelle", c'est-à-dire réelle. De même, on peut aimer avoir peur en lisant un roman d'épouvante, mais on n'aime pas avoir peur dans le monde réel.

On peut sur ce sujet évoquer la « fonction cathartique de l'art ». Chez Aristote, la *catharsis*, qu'on traduit par « purification » ou « purgation », est le processus par lequel, grâce à la tragédie notamment, le spectateur se "purifie" en "évacuant" certaines émotions qui sont en lui (Aristote donne les exemples de la pitié et de la crainte), sans qu'il en soit forcément pleinement conscient.

- Se pose alors la question de *l'utilité ou de l'inutilité de l'art*. Deux positions s'opposent ici :
 - Les défenseurs de « *l'art pour l'art* » pensent que l'art perd de sa pureté, de sa grandeur, en cherchant à se mettre au service d'une cause quelconque, si noble soit-elle. Dans la préface de *Mademoiselle de Maupin* (1835), Théophile Gautier (écrivain français du XIX^e siècle) écrit ainsi : □ « À quoi bon la musique ? à quoi bon la peinture ? Qui aurait la folie de préférer [...] Michel-Ange à l'inventeur de la moutarde blanche ? Il n'y a de vraiment beau que ce qui ne peut servir à rien ; tout ce qui est utile est laid. »
 - Les défenseurs de *l'utilité de l'art* pensent le contraire : □ « Ah ! esprits ! soyez utiles ! servez à quelque chose. [...] L'art pour l'art peut être beau, mais l'art pour le progrès est plus beau encore. [...] L'art doit aider la science. Ces deux roues du progrès doivent tourner ensemble. », écrit Victor Hugo dans *William Shakespeare* (1864).

3.2. Les créations artistiques doivent-elles davantage à la technique ou à l'inspiration ?

- Dans le *Ion*, Platon décrit le poète comme un intermédiaire entre « le dieu » et ceux qui écoutent le poète. Cette idée a souvent été généralisée à tous les artistes, la **muse** remplaçant « le dieu » (les muses sont des créatures de la mythologie grecque associées aux arts).
- Selon Kant, □ « Le génie est la disposition innée de l'esprit [...] par laquelle la nature donne les règles à l'art. » (*Critique de la faculté de juger*). Le génie serait donc un talent naturel.
- Mais selon Nietzsche, □ « Les artistes ont quelque intérêt à ce que l'on croie à leurs intuitions subites, à leurs prétendues inspirations ; comme si l'idée de l'œuvre d'art, du poème [...] tombaient du ciel tel un rayon de la grâce. En vérité, l'imagination du bon artiste [...] ne cesse pas de produire, du bon, du médiocre et du mauvais, mais son jugement, extrêmement aiguë et exercé, rejette, choisit, combine » (*Humain, trop humain*).
- Marx et Engels estiment que □ « la concentration exclusive du talent artistique dans quelques individus et son étouffement dans les grandes masses, qui en découle, sont un effet de la division du travail. » (*L'idéologie allemande*).
- Sur l'importance de la technique dans l'art, voir la ressource complémentaire 3.

3.3. Quels rôles les arts peuvent-ils jouer dans la société ?

- L'art peut d'abord jouer un rôle de *lien social* entre les membres d'une même culture (le théâtre grec et la connaissance des mythes qu'il véhiculait), d'une même patrie (les hymnes nationaux, dans un contexte militaire ou sportif), d'une même religion (par exemple à travers l'architecture et la musique), d'une même classe sociale (les chants et danses populaires du Moyen Âge en Europe). Il existe également, notamment à travers la musique, des "communautés" reliées autour d'un même genre artistique (le rap), voire un artiste ou un groupe en particulier.
- Par ailleurs, les représentants des institutions politiques et religieuses ont très tôt compris l'usage qu'ils pouvaient faire de l'art pour légitimer, conserver ou renforcer leur pouvoir. Les pyramides d'Égypte (érigées il y a plus de 4 500 ans), le palais du Vatican (construit à partir du XV^e siècle) ou le château de Versailles (édifié au XVII^e siècle) ont pour fonction de montrer aux peuples la grandeur du pouvoir en question et son origine divine.

L'**art officiel** peut aller jusqu'à mentir pour flatter le pouvoir (David, *Napoléon franchissant les Alpes* - 1801). On peut également citer Arno Breker, sculpteur officiel du régime nazi (peut-être

plus par opportunisme que par conviction), qui représenta dans de nombreuses œuvres le « surhomme » cher au nazisme, par exemple *La volonté*, sculpture de 1939. Enfin, une grande partie de cinéma états-unien peut être interprétée comme relevant de la propagande (les « blockbusters » dans lesquels les États-Unis sauvent l'Occident, voire l'humanité) ou d'une histoire officielle mensongère (par exemple à travers de nombreux westerns passant sous silence le massacre des Amérindiens, voire transformant ces victimes en coupables).

■ Mais l'art peut aussi avoir une fonction de *remise en cause de l'ordre social*. Aux antipodes de l'artiste officiel, l'**artiste engagé**, en critiquant les pouvoirs, risque la censure ou même la mort. Jean-Paul Sartre (philosophe et écrivain français du XX^e siècle), dans son essai *Qu'est-ce que la littérature ?*, explique que la littérature (plus précisément le roman, la nouvelle et le théâtre, à l'exclusion de la poésie, qui est selon lui plus proche de la peinture que du roman) peut être un art engagé, *contrairement aux autres*. ☐ « L'écrivain peut vous guider et s'il décrit un taudis, y faire voir le symbole des injustices sociales, provoquer votre indignation. Le peintre est muet : il vous présente un taudis, c'est tout ; libre à vous d'y voir ce que vous voulez. [...] Et *Le massacre de Guernica*, ce chef-d'œuvre, croit-on qu'il ait gagné un seul cœur à la cause espagnole ? » Ainsi la peinture ou la musique ne peuvent-elles pas être réellement engagées, car elles ne signifient rien. ☐ « L'écrivain, au contraire, c'est aux significations qu'il a affaire. » (*ibidem*), autrement dit aux idées.

4.



Texte de Henri BERGSON (XIX^e - XX^e siècles)



Il y a [...] depuis des siècles, des hommes dont la fonction est justement de voir et de nous faire voir ce que nous n'apercevons pas naturellement. Ce sont les artistes.

5
10
15
À quoi vise l'art, sinon à nous montrer, dans la nature et dans l'esprit, hors de nous et en nous, des choses qui ne frappaient pas explicitement nos sens et notre conscience ? Le poète et le romancier qui expriment un état d'âme ne le créent certes pas de toutes pièces ; ils ne seraient pas compris de nous si nous n'observions pas en nous, jusqu'à un certain point, ce qu'ils nous disent d'autrui. Au fur et à mesure qu'ils nous parlent, des nuances d'émotion et de pensée nous apparaissent qui pouvaient être représentées en nous depuis longtemps, mais qui demeuraient invisibles : telle, l'image photographique qui n'a pas encore été plongée dans le bain où elle se révélera. Le poète est ce révélateur. Mais nulle part la fonction de l'artiste ne se montre aussi clairement que dans celui des arts qui fait la plus large place à l'imitation, je veux dire la peinture. Les grands peintres sont des hommes auxquels remonte une certaine vision des choses qui est devenue ou qui deviendra la vision de tous les hommes.

Bergson, *La pensée et le mouvant* (1923)

5.



Sujets de dissertation

- À quoi reconnaît-on une œuvre d'art ?
- Peut-on reprocher à l'art d'être inutile ?
- L'art sait-il montrer ce que le langage ne peut pas dire ?
- Une œuvre d'art peut-elle être immorale ?
- L'art nous éloigne-t-il de la réalité ?



1. De quand datent les premières formes d'art ? Le problème de l'art préhistorique



Il est difficile de dater les premières formes d'art, non pas pour des raisons techniques, mais en raison de la difficulté de définir l'art.

On distingue généralement trois formes d'art préhistorique :

- L'art mobilier. On a trouvé des motifs géométriques gravés sur des coquillages datant de -500 000 ans.

- L'art *pariétal*, réalisé par gravure, peinture ou dessin sur les parois des grottes. Exemple à gauche, en haut : un bison de la grotte Chauvet en France, le plus ancien site pariétal (-29 000).

- L'art *rupestre*, réalisé par gravure ou peinture sur des rochers, partout dans le monde autour de -8000. Exemple à gauche, en bas : scène de chasse dans la Grotte des chevaux de Valltorta en Espagne (-10 000).



2. Seul l'être humain est-il artiste ?

Le chimpanzé Congo (1954-1964) a peint environ 400 tableaux, guidé par Desmond Morris, peintre et zoologue anglais. Son style fut classé dans le genre « impressionnisme abstrait ». En juin 2005, trois de ses peintures furent vendues 25 000 \$. Il semble que d'autres mammifères (comme le cheval Cholla, 1985 - 2014) aient un goût pour la création artistique. Ces animaux ont-ils une intention artistique, ou ne font-ils que "jouer" ?



3. Y a-t-il des règles de l'art ?

■ Il y a toujours des règles dans l'art, y compris chez un artiste qui se donnerait comme règle... de ne pas en avoir. Selon les époques et les pays, ce sont les artistes qui les fixent, ou les autorités religieuses, politiques, etc. Enfreindre ces règles permet souvent d'enrichir l'art :

Arts et règles "classiques"	Œuvres appliquant les règles "classiques"	Œuvres enfreignant les règles "classiques"
- Peinture et dessin : perspective classique	Jan de Vries, <i>Colonnade en perspective cavalière</i> (1605)	Perspective courbe : M. C. Escher, <i>Le haut et le bas</i> (1947)
- Peinture et dessin : proportions du corps humain	Léonard de Vinci, <i>L'homme de Vitruve</i> (1492)	Corps humain "disproportionné" : Picasso, <i>Portrait de Nusch Éluard</i> (1938)
- Musique : accords majeurs et accords mineurs	Beethoven, <i>Sonate pour piano n° 14 en do dièse mineur</i> , dite « Sonate au clair de lune » (1802)	Accords dissonants et musique dodécaphonique : Arnold Schönberg, <i>Concerto pour violon</i> (1936)
- Poésie : sonnet en alexandrins	Ronsard, <i>Sonnets pour Hélène</i> (1578) : « Quand vous serez bien vieille »	Poème composé de vers de 11 pieds (hendécasyllabes) : Arthur Rimbaud, « Larme » (1872)
- Théâtre : règle des trois unités	Théâtre classique : Jean Racine, <i>Andromaque</i> (1667)	Pièce enfreignant l'unité de temps et de lieu : Victor Hugo, <i>Cromwell</i> (1827) et sa préface

- Edgar A. Poe, (écrivain états-unien du XIX^e siècle) a écrit le poème “Le corbeau” accompagné du texte « La genèse d’un poème » (paru dans le recueil *Histoires grotesques et sérieuses* en 1846). Il prétend avoir composé ce poème uniquement en appliquant des règles rationnelles concernant le thème du poème, sa longueur, le “refrain”, etc., donc sans la moindre “inspiration”.
- Georges Perec (écrivain français du XX^e siècle, membre du groupe de l’Oulipo) a écrit un volumineux roman, *La disparition* (1969), en se donnant comme règle de ne pas utiliser la lettre E.

4. Art classique et art baroque

Au milieu du XVI^e siècle, en Italie, naît un mouvement artistique, le **baroque** (du mot portugais *barroco* qui désigne une « perle irrégulière »), qui touche toutes les formes d’art (peinture, sculpture, architecture, théâtre, musique, littérature, etc.). Il est souvent considéré en opposition à l’art **classique**, avec lequel il cohabite un certain temps (mais différemment selon les formes d’art) : si l’art classique est mesuré, s’inspirant du calme et de la symétrie de la beauté antique, le baroque bouleverse ce cadre et introduit la démesure, l’exubérance et la dissymétrie.



Nicolas Poussin,
L'institution de l'eucharistie (1640)
- Peinture classique -



Pieter Paul Rubens,
La chute des damnés (1620)
- Peinture baroque -



Palais de Versailles
en France (1682) - Façade
- Architecture classique -



Basilique Santa Croce de Lecce
en Italie (1695) - Façade
- Architecture baroque -

5. Les influences de l’art sur les comportements sociaux

L’art exerce des influences au-delà de la sphère strictement artistique.

- Un premier exemple, macabre, est celui du roman de Johann Wolfgang Goethe, le plus célèbre des écrivains allemands (XVIII^e - XIX^e siècles), intitulé *Les souffrances du jeune Werther* (1774). Ce roman épistolaire raconte l’histoire de Werther, un jeune homme qui tombe éperdument amoureux de Charlotte, une jeune femme fiancée à un autre. Après avoir vainement tenté d’oublier Charlotte, Werther se suicide. Le succès de ce roman fut accompagné d’un nombre important de suicides, même si on ne dispose pas de chiffres précis. Beaucoup de jeunes hommes semblent s’être reconnus dans les tourments de Werther. On observe d’ailleurs aujourd’hui des phénomènes comparables suites à la médiatisation du suicide de personnes, connues ou non.
- Un deuxième exemple est celui de certaines formes d’art révélatrices d’une place particulière dans la hiérarchie sociale. En 1993, Charles S. Areni et David Kim, chercheurs en marketing, ont publié une étude portant sur l’influence de la musique de fond sur les achats dans une boutique de vins (*The Influence of Background Music on Shopping Behavior : Classical Versus Top-Forty Music in a Wine Store*). Les clients du premier groupe entendaient pendant leurs achats de la musique de Mozart ou Chopin. Ceux du second groupe entendaient de la musique pop. Les résultats ont montré que les clients du premier groupe ont globalement acheté autant de bouteilles que ceux du second, mais des bouteilles plus chères. Selon Areni et Kim, en entendant de la musique sociologiquement associée à des classes sociales favorisées, les clients se comportaient comme ses membres, même s’ils n’en faisaient pas eux-mêmes partie.

Dans plusieurs de ses travaux, le sociologue Pierre Bourdieu a montré que les comportements culturels sont liés à d’autres formes de comportement, et que tous sont liés à la classe sociale.

6. Art et scandale

L'histoire de l'art est jalonnée de nombreux scandales, volontaires ou non. On peut relever au moins trois catégories de scandales artistiques, en fonction de ce que les œuvres montrent ou représentent.

■ **Le sexe et la nudité.** Il faut ici remarquer des différences parfois importantes selon les sociétés et les époques.

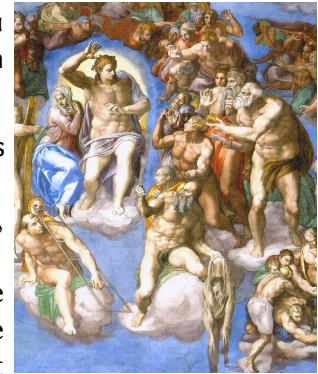
- Les artistes représentant Adam et Ève, ont dû, selon les époques, cacher ou non certaines parties de leurs corps.

- En 1541, le peintre (et sculpteur) italien Michel-Ange dévoile sa fresque *Le jugement dernier* à la chapelle Sixtine, au Vatican. Le scandale involontaire, provoqué par le nombre de personnages entièrement nu, est tel que, peu après la mort de Michel-Ange (en 1564), l'un de ses proches est chargé de voiler les parties intimes des personnages (voir ci-contre).

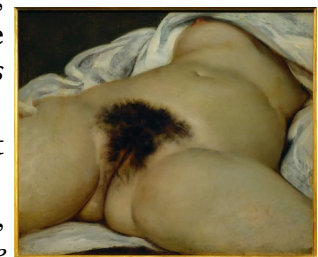
- Les romans du Marquis de Sade provoquent d'innombrables scandales, non seulement par leurs descriptions crues de scènes sexuelles, mais aussi et surtout par l'apologie qu'il y fait du viol, de la torture, de l'inceste, de la pédophilie, du "sadisme", par exemple dans *Justine ou les Malheurs de la vertu* (1791) ou dans *La philosophie dans le boudoir* (1795).

- En 1857, Flaubert est jugé pour « outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs » dans *Madame Bovary*, mais est acquitté.

- En 2014, l'artiste luxembourgeoise Déborah de Robertis reproduit, nue, la posture du modèle du tableau de Gustave Courbet *L'origine du monde* (1866), devant le tableau lui-même, au musée d'Orsay à Paris. Elle est jugée pour exhibition sexuelle, mais n'est finalement pas condamnée.



Michel-Ange,
Le jugement dernier
Chapelle Sixtine, Rome (1541)
Détail



Gustave Courbet,
L'origine du monde (1866)

■ Les **atteintes** à des **idéaux**, à des **symboles** ou des **valeurs jugés sacrés** (religieux et politiques notamment), des **personnes respectées**, etc.

- C'est sous la Monarchie de juillet en France (1830 - 1848) que la caricature de personnages publics (à commencer par le roi) prend son essor, provoquant bien sûr de grands scandales.

- L'époque contemporaine est marquée par de nombreux scandales ou affaires juridiques, comme celle des caricatures de Mahomet par le journal *Charlie Hebdo* en 2006.

- L'art contemporain, de son côté, ne ménage ni les religions (par exemple avec *Piss Christ*, photographie de 1987 par l'artiste Andres Serrano d'un crucifix dans un mélange d'urine et de sang), ni les symboles patriotiques (le 6 mars 2010, une photographie montrant un homme s'essuyant le postérieur dans un drapeau français fit scandale jusqu'au sommet de l'État).

■ Les représentations plus ou moins réalistes de choses provoquant le **dégoût** (cadavres, viscères, excréments, pourriture, déchets, etc.) ou l'**horreur** (pédophilie, mort d'enfants, etc.).

- En 1961, l'artiste italien Piero Manzoni réalise 90 boîtes de conserve (hermétiquement fermées) intitulées *Merda d'artista*, qu'il vend en suivant le cours du marché de l'or.

- En 2004, l'artiste italien Maurizio Cattelan installe dans la nuit, dans les arbres d'une place de Milan, trois mannequins d'enfants pendus.

7. L'originalité en art

On pense souvent que les grandes œuvres sont originales. Mais elles peuvent l'être de plusieurs manières. Le tableau d'Édouard Manet *Le déjeuner sur l'herbe* n'est pas original par sa composition (très inspirée d'une gravure de Raimondi), mais par le décalage produit par la femme nue et les deux hommes habillés qui l'entourent. Le tableau fit d'ailleurs scandale.



Édouard Manet,
Le déjeuner sur l'herbe (1863)



Marcantonio Raimondi,
Le jugement de Paris (1511)

8. Qu'est-ce que l'art contemporain ? Quelques exemples

L'art contemporain, né au début du XX^e siècle, a bouleversé l'histoire de l'art. Avant lui, les œuvres d'art révélaient d'une part l'originalité, voire le "génie" de l'artiste, d'autre part sa grande maîtrise technique. Avec l'art contemporain, les œuvres sont beaucoup plus déconcertantes qu'originales ou belles, et la maîtrise technique devient secondaire, voire totalement absente.

■ Marcel Duchamp, *Fontaine* (1917)

Cette œuvre est un « ready-made », un banal urinoir que Duchamp se contente de signer et de présenter comme une œuvre d'art. Quarante-cinq ans après sa "réalisation", il écrit : □ « Lorsque j'ai découvert les ready-mades, j'espérais décourager le carnaval d'esthétisme. Mais les néo-dadaïstes utilisent les ready-mades pour leur découvrir une valeur esthétique. Je leur ai jeté le porte-bouteilles et l'urinoir à la tête comme une provocation et voilà qu'ils en admirent la beauté esthétique. » (Lettre de Duchamp à Hans Richter, 10 novembre 1962).



■ Constantin Brancusi, *Oiseau dans l'espace* (1925)

En 1926, cette sculpture de Brancusi, *Oiseau dans l'espace*, arrive par bateau à New York pour y être exposée. En tant qu'œuvre d'art, elle ne devrait pas faire l'objet d'une taxe. Mais les douaniers refusent de considérer qu'elle en est une et lui imposent la taxe prévue pour les objets manufacturés : 40 % de son prix de vente.

Après un premier procès perdu, Brancusi obtient finalement en appel, en 1928, la reconnaissance de sa sculpture comme une œuvre d'art. C'est la première fois que la justice états-unienne a accordé ce statut à une sculpture non figurative.



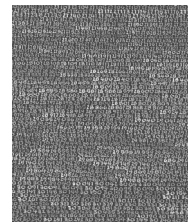
■ William Forsythe, *Scattered crowd* (2002)

Cette œuvre est également une installation. À la différence de la précédente, le spectateur peut la visiter de l'intérieur, en faire partie, la toucher et même la modifier, ce qui était impossible ou interdit avant l'art contemporain : encore une fois, une règle de l'art "classique" disparaît avec l'art contemporain, mais celle-là concerne le rapport entre le spectateur et l'œuvre.



■ Roman Opalka, *Opalka 1965/1-∞* (de 1965 à 2011)

En 1965, Opalka débute ce qui sera une œuvre nécessairement inachevée : il commence à peindre, en blanc sur un fond noir, la série des nombres : 1 2 3 4... À partir de 1 000 000, lorsqu'il change de toile, le fond devient légèrement plus clair, jusqu'à ce qu'il peigne en blanc sur fond blanc (mais avec deux blancs différents, ce qui rend les nombres à peu près lisibles). L'œuvre prend fin à sa mort, en 2011.



■ Le « rien » peut-il être de l'art ?

- En mai 2021, une "sculpture" de l'artiste italien Salvatore Garau intitulée *Io Sono* (« Je suis ») a été vendue près de 15 000 €. Mais cette œuvre n'existe pas matériellement : ce n'est qu'un espace délimité par du ruban adhésif fixé au sol, sur une surface carrée de 1,50 mètre de côté.

- On peut également citer le morceau pour piano *4'33''* (1952) du compositeur états-unien John Cage, connu pour avoir composé de la musique contemporaine très originale. Durant 4 minutes et 33 secondes, le pianiste ne joue rien. Le morceau n'est composé que des réactions du public.



Yves Noyau, une des toiles de la série *L'abstraction* (2008)

L'art contemporain se soucie généralement peu de la beauté. Il relève souvent de « l'art conceptuel », c'est-à-dire que l'idée de l'œuvre importe au moins autant, si ce n'est plus, que l'œuvre elle-même. Les artistes cessent alors d'être des "génies" doués d'une grande maîtrise technique pour devenir des inventeurs de ce qu'on pourrait appeler des concepts artistiques.